

## Chapitre 15

### L'encombrant Monsieur Z2

Il faut grimper dans les hauteurs de Saint-Cloud, dépasser la haute grille du parc de Montretout qui mène au manoir des Le Pen, pour arriver, 300 mètres plus loin, devant un immeuble vétuste de la rue Gounod. C'est ici, au-dessus d'un bar-PMU, que Jean-Pierre Zablou, soixante-treize ans, a échoué en 2010. Aidé de sa canne, il monte péniblement jusqu'au deuxième étage. La pièce qui lui sert d'appartement ne mesure pas plus de 10 mètres carrés, WC et douche compris. Les factures d'eau et d'électricité s'entassent : le septuagénaire n'a plus les moyens de les régler, pas plus que les 400 euros mensuels de loyer. « Le WC sanibroyeur ne marche plus <sup>1</sup> », raconte celui qui se livre pour la première fois, en montrant les sanitaires délabrés. Un canapé-lit recouvert de couvertures et décoré de peluches occupe l'essentiel de l'espace. Sur les murs, le locataire a accroché son brevet de parachutiste tamponné le 12 avril 1962, et une dizaine de photos. Celles de ses années passées au Front national ont l'honneur d'un cadre. Car, avant d'être cet homme à la mine triste et aux yeux cernés, Jean-Pierre Zablou fut un membre important du Département

---

1. Entretiens avec les auteurs entre juin et septembre 2016, ainsi que toutes ses citations dans ce chapitre.

*« Marine est au courant de tout... »*

protection et sécurité (DPS), le service de sécurité interne du Front. Mais aussi, et surtout, il fut le chauffeur attitré de Jean-Marie Le Pen pendant près de vingt ans. Sur l'un des clichés, on le voit d'ailleurs dans la cour du Paquebot, bien mis, en tenue de DPS – blazer bleu marine, chemise blanche, cravate frappée du blason –, avec un Jean-Marie Le Pen en costume beige, souriant. Sur un autre, il apparaît lors d'une fête des Bleu-Blanc-Rouge, un soir d'été, à La Trinité-sur-Mer, avec sept « copains » du parti. Un peu plus loin, sur le compteur électrique, trône son « glaive de bronze », une distinction réservée aux DPS méritants. « Des bons souvenirs », commente-t-il.

Jean-Pierre Zablouk ne s'attendait pas à avoir quelque chose de luxueux lorsqu'il a emménagé dans cette chambre : « Moi, je m'en foutais, c'était simplement pour dormir. Je me disais que c'était provisoire. » Mais, aujourd'hui, il veut récupérer « son honneur ». Vêtu d'un blouson en cuir noir et d'un gros pull col roulé gris, l'ancien « para » né à Luneville, en Lorraine, raconte son histoire d'une voix éteinte, entrecoupée de violentes quintes de toux. De 1999 à 2015, « Z2 », comme il était surnommé au Front national, a été au service du parti et de Jean-Marie Le Pen, qu'il continue d'appeler « le Président ». Au volant d'une C6 noire immatriculée dans le 92, Z2 transportait le grand chef partout, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. « J'étais mobilisable tout le temps, se remémore-t-il, une Gitane fumante à la main. Une journée type, c'était : aller chercher le Président à neuf heures du matin et terminer à vingt-deux heures trente/vingt-trois heures. Le soir, je l'emmenais à un dîner chez des amis et j'allais le chercher à l'heure qu'il me disait, une heure ou deux heures. Pendant ce temps-là, j'attendais. Je conduisais sa femme Jany, j'allais faire les courses... Il m'arrivait de conduire Marine aussi. »

## *L'encombrant Monsieur Z2*

Outre les journées interminables, Jean-Pierre Zablouk affirme qu'il n'avait « pas de vacances et pas de week-ends ». « C'est de l'esclavage moderne », s'emporte-t-il aujourd'hui. Pendant ces dix-huit années passées au service du Front national, Z2 affirme avoir touché 2 000 euros par mois, au noir. Son ex-épouse, Nadia Zablouk-Tarasiuk, a longtemps eu l'impression d'être « la femme d'un marin ou d'un routier<sup>1</sup> ». « Par la force des choses on était séparés, parce que mon mari était le plus près possible du chef, relate-t-elle. Il fallait être disponible à tout moment. Et il y avait des soirées, des dîners... En plus des choses officielles. »

Mais, à l'époque, Z2 ne se plaint pas ; lui qui a passé plusieurs années en prison est fier d'avoir la confiance du « Président ». Jusqu'à ce jour d'avril 2015 où il tombe malade. Atteint de graves difficultés pulmonaires, d'insuffisance rénale et d'anémie, il subit un pontage et perd dix-neuf kilos. Il se voit dans l'incapacité d'assurer ses fonctions. Aussitôt, Gérard Gérin, l'homme de confiance de Le Pen, envoie un employé récupérer la C6 et lui souhaite un prompt rétablissement. Du côté de la direction du parti, pas un mot. « J'ai été abandonné comme un chien, murmure l'ancien chauffeur, dépité. J'ai fait tout ça pour eux, et puis eux, voilà... » Jean-Pierre Zablouk se retrouve sans un sou. « Au début, le Front ne réagissait pas, raconte-t-il. Après, Nicolas Lesage<sup>2</sup>, un ami de Louis Aliot [et directeur de cabinet de Marine Le Pen], m'a dit : "Bon, on va te donner 10 000 euros." »

D'après Zablouk, le fondateur du Front national lui-même a commencé par lui donner « 4 000 euros ». C'est l'actuel

---

1. Entretien avec les auteurs, 3 décembre 2016, ainsi que toutes ses citations dans ce chapitre.

2. Sollicité, Nicolas Lesage n'a pas répondu.

« *Marine est au courant de tout...* »

chauffeur de Jean-Marie Le Pen qui se serait déplacé pour lui livrer l'argent, en plusieurs fois, et en mains propres. La dernière remise de fonds a eu lieu le 7 septembre 2016. Ce jour-là, il y a deux enveloppes ; Z2 se prend à espérer que son Président ait fait un geste à l'égard de son ex-chauffeur... Mais non. « Qu'est-ce j'ai été déçu en ouvrant : une facture de SFR et 100 euros. J'étais écœuré. » Jean-Pierre Zablouk n'a rien reçu du Front national. Mais Fraternité française, une association satellite du FN, va l'aider, à hauteur de 5 000 euros, au rythme de 1 000 euros par mois pendant cinq mois. Le 23 octobre 2015, l'organisation règle aussi sept mois de loyer – soit 2 800 euros – à la propriétaire de l'ancien chauffeur. Domiciliée à Grenoble, Fraternité française se présente comme une « association caritative », dont le but est « de venir en aide aux personnes déshéritées ou en détresse occasionnelle<sup>1</sup> ». Jany Le Pen est « présidente d'honneur » de la structure, dont la direction est assurée par l'eurodéputée frontiste Mireille d'Ornano, adhérente au FN depuis 1986. Zablouk a vu dans ces virements une aide discrète et indirecte du parti. Ce que dément la présidente de Fraternité : « Notre gestion est totalement à part de celle du Front national. Je suis libre, on ne me dicte pas ma conduite<sup>2</sup>. » Mireille d'Ornano parle « d'aides ponctuelles, délivrées à M. Zablouk parce qu'il était dans la misère, et non parce qu'il est du Front national ». D'après elle, c'est le septuagénaire lui-même qui aurait sollicité l'aide de l'association, depuis son lit d'hôpital, en 2015.

En dépit de ces « aides » payées au lance-pierre, Jean-Pierre Zablouk est à la peine. « Eux [les Le Pen], ils vivent dans le luxe, moi, je suis dans un taudis ! », souffle-t-il. Au printemps

---

1. Site Internet de Fraternité française.

2. Conversation téléphonique avec les auteurs, 5 décembre 2016.

## *L'encombrant Monsieur Z2*

2016, il sollicite un nouveau rendez-vous avec le directeur de cabinet de Marine Le Pen, « pour voir [s]a situation ». Il espère encore obtenir un dédommagement. Nicolas Lesage lui aurait proposé une rencontre au siège du Front national, à Nanterre. « J'étais déjà en route quand mon téléphone a sonné. Il me dit : "C'est annulé pour aujourd'hui." Comme j'étais presque arrivé, je me suis dit que j'allais rentrer pour dire bonjour aux copains. Je sonne, le DPS qui me répond m'annonce : "Non, t'es indésirable !" C'est nouveau ça ! Je suis resté dans la rue, comme un con. Je n'aurais jamais imaginé ça. Indésirable... » Jean-Pierre Zablouk ne se démonte pas. Après cet épisode, il prend contact avec le cabinet de M<sup>e</sup> William Bourdon, qui adresse une mise en demeure à Marine Le Pen, le 19 juillet 2016<sup>1</sup>. L'avocat y détaille le « préjudice moral et financier considérable » qu'aurait subi son client et réclame 700 000 euros de dommages et intérêts. « Monsieur Jean-Pierre Zablouk a travaillé au service du Front national durant dix-huit ans dans des conditions tout à fait irrégulières et, en réalité, clandestines, écrit M<sup>e</sup> Bourdon. Les premières années de la relation de travail, [il] a été rémunéré d'abord 10 000 francs, puis 15 000 francs, puis, enfin, les derniers mois, à hauteur de 2 000 euros. Cette relation de travail n'a jamais donné lieu à la rédaction ni à la signature d'un contrat de travail ni même aux déclarations pourtant obligatoires auprès des organismes compétents. » En conséquence, l'ex-chauffeur n'a pu percevoir aucunes « allocations chômage », « couverture maladie » et « retraite digne de son nom », note l'avocat, qui souligne aussi les « très nombreuses heures » de travail, « entre dix et douze heures par jour week-end compris, sans jamais prendre de vacances ». « Ces conditions de travail, si elles avaient été régulièrement déclarées, auraient donné lieu au paiement de très importantes heures

---

1. Courrier daté du 19 juillet 2016, en possession des auteurs.

« *Marine est au courant de tout...* »

supplémentaires, ce qui n'a bien sûr pas été le cas. » Le 5 septembre, le cabinet Bourdon reçoit une réponse laconique du Front national, par la voix de son trésorier, Wallerand de Saint-Just : « Nous réfutons absolument toutes les allégations de M. Zablot <sup>1</sup>. » « Toutes », soit aussi bien les heures supplémentaires que le simple fait qu'il ait exercé la fonction de chauffeur. Le 9 janvier 2017, Jean-Pierre Zablot a déposé plainte contre le Front national pour « travail dissimulé <sup>2</sup> », en apportant plusieurs témoignages et documents. Marine Le Pen n'a pas souhaité faire de commentaires.

Lorsqu'on interroge d'anciens cadres du mouvement sur les fonctions de Zablot dans le parti, la réponse fuse, toujours la même : « Z2 ? C'était le chauffeur de Le Pen. » Face au démenti de Saint-Just, les yeux s'écarquillent. Trésorier du Front national pendant vingt-cinq ans, Jean-Pierre Reveau se souvient que « la Marine gueulait car Zablot buvait pas mal, elle avait peur que son père ait un accident. Mais il n'en a jamais eu <sup>3</sup> ! ». Ses anciens camarades du DPS restent eux aussi bouche bée. « Tout le monde le connaît comme chauffeur, Z <sup>4</sup> ! », s'exclame Gilles Gnovanona, un ancien salarié du DPS de soixante et un ans, qui fut affecté à la surveillance du Paquebot et à des « missions d'accompagnement », comme on dit dans le jargon. Jean-Marie Lebraud, directeur de la sécurité du Paquebot jusqu'en 2007 <sup>5</sup>, a travaillé avec

---

1. Courrier daté du 5 septembre 2016, en possession des auteurs.

2. Du chef de « travail dissimulé par dissimulation d'emploi salarié ». En possession des auteurs.

3. Entretien avec les auteurs, 25 octobre 2016.

4. Entretien avec les auteurs, 23 octobre 2016, ainsi que toutes ses citations dans ce chapitre.

5. Jean-Marie Lebraud et Gilles Gnovanona ont attaqué le Front national aux prudhommes, en 2008. Voir la fin de ce chapitre.

## *L'encombrant Monsieur Z2*

Z2 pendant dix ans. « Même ceux qui le remplacent aujourd'hui le connaissent ! s'empporte-t-il. Il a été partout, dans toute la France ! À chaque fois qu'il y avait un meeting, c'était lui qui amenait le Président. Et il a aussi travaillé sous l'ère Marine <sup>1</sup>. »

Dans sa maison de Guichen, à 30 kilomètres de Rennes, Jean-Marie Lebraud a tout conservé de ses vingt-quatre années passées au Front national. Photos, dossiers, camionnettes miniatures, cartes d'adhérents, T-shirts, briquets, et autres gadgets à l'effigie de Le Pen... Son bureau, installé à l'étage, a des allures de petit musée frontiste de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Son « glaive d'argent », dont il a été décoré en 1999, en est l'une des pièces maîtresses. En feuilletant ses albums de photos, « Z2 » apparaît au détour de nombreuses pages. « Il était dévoué à 100 % », se souvient-il en s'arrêtant sur l'une d'elles. Si Jean-Pierre Zablouk travaillait autant, c'est aussi parce qu'il prenait part aux « missions sensibles », selon Jean-Marie Lebraud. « Il était l'homme à tout faire de la cellule du Président, son confident aussi. On a eu des opérations délicates », relate ce moustachu de soixante-quatorze ans, qui travaillait parfois en « tandem » avec Zablouk. « Lui, Z2 le chauffeur, moi "Papa 22", le garde du corps. » « Il nous est arrivé d'aller chercher des gens connus, d'emmener des généraux à la retraite à des procès, d'aller à l'Assemblée chercher des papiers... C'est Z, il fait partie de l'équipe, quoi ! L'équipe de 98. »

### *Les nuits au Paquebot*

L'« équipe de 98 » dont parle Lebraud, ce sont ceux qui ont « protégé » le Paquebot lors de la scission avec Bruno

---

1. Entretien avec les auteurs, 23 octobre 2016, ainsi que toutes ses citations dans ce chapitre.

*« Marine est au courant de tout... »*

Mégrét. Le 5 décembre 1998, des mégrétistes chahutent Jean-Marie Le Pen, avant d'être expulsés par le service de sécurité<sup>1</sup>. Après cet épisode, le 13 janvier, Jean-Marie Lebraud reçoit un coup de fil de Jean-Marie Le Pen en personne à son domicile. « Est-ce que tu peux monter au Paquebot gérer la sécurité et tout remettre en place ? », lui demande le chef, soucieux de remplacer Bernard Courcelle, actuel chef du DPS, par des hommes de confiance. Zablot fait partie de ceux que l'on contacte de toute urgence : « Tu fais quoi ? Tu peux venir ? Viens avec ton sac de couchage, au Paquebot ! » Zablot débarque au siège sans poser de questions. « On avait des gazeuses, des gommages cognes [des armes à balles de caoutchouc], des matraques. Les mégrétristes auraient pu être armés... Deux autres groupes de quatre ou cinq nous ont rejoints, des gars des Pays de la Loire, du Centre, de Toulon... On était une vingtaine, on couchait dans la salle de sport sur des lits de camp. On passait la nuit sur le toit, certains avec des armes lourdes, c'était un peu délirant. Les mégrétristes ne sont jamais venus, heureusement. » Pas plus qu'ils ne sont venus à Montretout, où « une équipe de Marseille était montée pour assurer la sécurité » et avait discrètement « planqué un fusil à pompe chez Marine », relate Jean-Marie Lebraud. Jean-Pierre Zablot reste au Paquebot « pendant un mois et demi » sans en sortir. « C'était l'ambiance de communauté, mais j'aimais bien », raconte l'ancien parachutiste, qui a réalisé avec le 7<sup>e</sup> RPIMA des missions en Afrique francophone. Responsable des équipes, Jean-Marie Lebraud se souvient que « les bénévoles n'étaient pas payés » : « Certains venaient pour rien, un casse-croûte, une bière. J'avais à mes gars un paquet de cigarettes pour les entretenir un peu, de ma poche. Le 1<sup>er</sup> février 1999, j'ai été

---

1. Lire notre chapitre 6, « La gardienne du coffre ».



## *L'encombrant Monsieur Z2*

embauché. » De son côté, Jean-Pierre Zablouk devient chauffeur, selon lui payé « au black », donc, parce qu'il « connaissai[t] bien Paris et conduisai[t] bien ».

### *Le « système de notes de frais »*

Après la scission, quelques membres du DPS restent sur place. Certains dorment au poste de garde. « Z2 », lui, partage une chambre avec Serge Alle, dans les anciens vestiaires du Paquebot, au deuxième étage. « On bossait en binôme<sup>1</sup> », relate Alle en montrant une photo de « Z2 » et lui accrochée au mur de son appartement, un deux-pièces délabré dans la banlieue toulonnaise. Ancien militaire et cascadeur de profession, Serge Alle a très vite été chargé de la protection rapprochée de Jean-Marie Le Pen. L'homme à la carrure de rugbyman se souvient des « nuits » à attendre Le Pen : « À certaines périodes, il ne fallait pas compter les heures, il fallait être célibataire, être libre. » L'ancien DPS raconte aussi les périodes d'élections présidentielles, « les campagnes de 2002 et 2007 » quand il « habitai[t] avec lui, à Rueil, la chambre au-dessus de la sienne ». Ou encore les virées de Le Pen en République dominicaine, lorsqu'il restait à Montretout pour s'occuper « des clébards ». Mais comme l'ensemble des DPS, Alle « ne touchai[t] pas de salaire, donc pas de retraite ». En tant que bénévole, il vivait simplement du montant des « notes de frais » et « des petites primes de temps en temps ». « C'était tout. C'était pour la gloire, pour la France. »

Les notes de frais, voilà ce qui a permis aux bénévoles de se faire rémunérer pour les nombreuses heures de travail.

---

1. Entretien avec les auteurs, 19 septembre 2016.

« *Marine est au courant de tout...* »

« Ceux qui ne se faisaient pas rembourser leurs factures – des militants, des salariés, même des élus ou des gens extérieurs – les donnaient aux bénévoles. Ça servait à les payer, explique Jean-Marie Lebraud. Ça faisait une petite somme pour les gars. » Lui-même « donnait [sa] facture de restaurant » quand il n'en avait pas usage. Gilles Gnovanona détaille le même fonctionnement : « Par exemple, moi je donnais une facture à Z2, après il amenait ça au trésorier et cela lui permettait d'avoir un petit pécule, c'était limité évidemment. Lui et les bénévoles étaient rémunérés par des tickets restaurant, des factures d'essence, des courses au supermarché... »

C'est ainsi que Jean-Pierre Zablouk a été rémunéré pendant près de vingt ans, « sans aucune fiche de paie <sup>1</sup> », souligne son avocat. Z2 raconte « la chasse aux factures vierges » : « On remplissait des fiches, on mettait des repas, voilà. Il fallait que je fasse 2 000 euros de notes de frais. Je faisais 2 085 [euros], 2 025, etc, jamais un montant juste parce que c'est comme ça qu'il y a des contrôles », dit-il, précisant au passage qu'« un chauffeur de député ou de personnalité touche beaucoup plus que ça ». Jean-Pierre Reveau se souvient qu'au début le chauffeur « se faisait payer en espèces, uniquement par le Front », mais affirme qu'« il ne voulait pas être déclaré <sup>2</sup> ». Plus tard, le Front national l'aurait payé, « les trois quarts du temps », par chèque. Z2 détaille : « On me les remettait en mains propres : "Front national pour Jean-Pierre Zablouk". Je le déposais où je pouvais, sur mon compte à la Caisse d'épargne, ou quand je ne l'avais plus, sur le compte de mon ex-femme, ou sur celui de Tonton », le patron de la

---

1. Courrier de M<sup>e</sup> Bourdon, *op. cit.*

2. Entretien avec les auteurs, 25 octobre 2016.

## *L'encombrant Monsieur Z2*

« cantine » du parti. Ces derniers confirment. « Il était rémunéré par chèques. Il a longtemps eu un compte, ensuite j'ai encaissé ses chèques sur le mien, à la BNP à Montrouge, atteste son ex-femme, Nadia Zablot-Tarasiuk. L'émetteur c'était "Front national". On avait ajouté "Monsieur ou Madame [Zablot]" pour pouvoir le faire. » « Moi j'encaissais ses chèques et je lui rendais les sous en espèces bien entendu, avance Manuel Dominguez, le patron portugais de Chez Tonton. Il n'y avait pas d'ordre. Ce n'était jamais le même montant, 2 000, 2 000 et quelques. Cela venait de chez eux [le Front national]. C'était le système pour qu'il puisse vivre dans des conditions correctes<sup>1</sup>. » Le restaurateur a aidé Z2 « au maximum », lui servant parfois à manger gracieusement. Il raconte avoir eu « mal au cœur » lorsqu'il a vu l'ex-chauffeur pousser sa porte, la dernière fois. « Il m'a paru complètement épuisé », dit-il en décrivant « quelqu'un d'honnête », « sérieux », « discret », qui « en a fait beaucoup pour le Front ».

D'après Zablot, ce « système » aurait perduré dans le temps. « Les DPS au poste de garde, à Nanterre : un seul est salarié, les autres ne le sont pas, ils sont payés comme ça, au black, avec des fausses notes de frais. » Ce que confirme Philippe Ponge<sup>2</sup>. Ce professionnel de la sécurité a exercé la fonction de DPS dans le sud de la France pendant près de quatre ans avant de rendre son tablier, en 2014. Trop de pression pour trop peu de reconnaissance, d'après lui. Comme les autres, il a bénéficié du « système de notes de frais » et des « indemnités kilométriques » : « Cela a

---

1. Conversation téléphonique avec l'un des auteurs, 3 décembre 2016.

2. Entretien avec les auteurs, 12 octobre 2016.

« *Marine est au courant de tout...* »

toujours fonctionné comme ça. » Si nombre de « bénévoles » acceptent ce « système », c'est parce que « la plupart sont chômeurs, ça les dépanne en attendant de trouver du boulot », explique Jean-Marie Lebraud.

Ne se sentant « plus en phase avec le Front national » et déçu par les « comportements de certains responsables du FN envers les employés ou militants », Jean-Marie Lebraud remet sa démission au secrétaire général, Louis Aliot, le 17 mai 2008<sup>1</sup>. L'année suivante, il porte sa situation devant les prud'hommes, avec cinq autres salariés du Front national – des cadres et des DPS. Certains contestent leur licenciement, d'autres réclament le paiement de leurs heures supplémentaires. Leur avocat, M<sup>e</sup> Arnaud Vallois, plaide, témoignages à l'appui, que Jean-Marie Lebraud « était en permanence aux ordres et instructions de son employeur » et « travaill[ait] en réalité vingt-quatre sur vingt-quatre » puisqu'il était « contraint d'assurer les astreintes sur son lieu de travail où il dor[mait] du lundi jusqu'au vendredi<sup>2</sup> ». De son côté, le Front national, défendu par Wallerand de Saint-Just, produit onze témoignages indiquant que nombre de personnes avaient une activité bénévole. Dans son jugement, le 9 juillet 2010<sup>3</sup>, le Conseil des prud'hommes donne raison au mouvement, estimant que l'ex-DPS « demande le paiement de ses heures de bénévolat en heures supplémentaires ». Les conseillers prud'homaux donneront en revanche raison à trois cadres frontistes. De fait, la limite entre le militantisme bénévole et ce qui devient un véritable

---

1. Courriel daté du 17 mai 2008, adressé à Louis Aliot, en possession des auteurs.

2. Demande prud'homale de Jean-Marie Lebraud datée du 22 avril 2009, en possession des auteurs.

3. Jugement du 9 juillet 2010, en possession des auteurs.

## *L'encombrant Monsieur Z2*

travail n'est pas facile à tracer et peut être source de malentendus. De nombreux partis politiques évoluent ainsi dans une « zone grise »...

Aux yeux des « anciens », les Le Pen se montrent particulièrement ingrats à l'égard de tous ces sacrifices concédés au nom du parti. « Il y a des hommes qui méritent un peu plus de reconnaissance, estime Lebraud en évoquant l'histoire de Z2. Mais je ne suis pas très surpris de ce comportement, Marine n'est pas très "sociale". » « Dès qu'il est tombé malade, ils l'ont viré ! Inadmissible, s'emporte Gilles Gnovanona. Vous pensez que les gens qui votent pour Marine savent qu'elle a cette mentalité ? C'est dur à admettre quand même. C'est dur à admettre..., répète-t-il les yeux dans le vague. Et elle dit qu'elle défend les petites gens. » En dépit de sa volonté d'« obtenir réparation », Jean-Pierre Zablouk, lui, garde une certaine nostalgie des années Paquebot. L'ancien chauffeur continue de penser que son dévouement « valait le coup ». « Ça fait une aventure différente de la vie courante », sourit-il.

La façon dont cette histoire est parvenue jusqu'à nous est, elle aussi, loin d'être banale. Car l'homme qui a fait éclater le conflit n'est autre que Jean-Marie Le Pen. C'est lui qui a encouragé son ancien chauffeur à médiatiser sa situation. Plusieurs mois après notre premier entretien<sup>1</sup>, Jean-Pierre Zablouk nous glissera au détour d'une phrase : « C'est Gérard [Gérin] qui m'a donné votre numéro de téléphone, il m'a dit de ne pas dire que c'était lui. » Ce que confirme un proche collaborateur du président d'honneur du FN<sup>2</sup>. «Oui, matériellement», Gérard Gérin a bien donné le

---

1. Jean-Pierre Zablouk a contacté *Mediapart* le 11 juin 2016.

2. Conversation téléphonique avec les auteurs, 3 décembre 2016.

*« Marine est au courant de tout... »*

contact, « mais il ne l'a pas fait de son propre chef », confie notre homme, qui se dit « sidéré » par ce coup de poker. « Jean-Pierre Zablouk demandait un dédommagement de quelques milliers d'euros, et quand il est question d'argent, ça coince ! poursuit-il en riant. Jean-Marie Le Pen lui a dit : "Va demander au Front." Le Front a refusé en disant que ce n'était pas le chauffeur du Front. Jean-Marie Le Pen a répondu que si, puisque c'était le chauffeur du président du Front ! Donc il lui a dit : "Si c'est comme ça, étale ton truc, et on verra !" <sup>1</sup> »

---

1. Sollicité sur ce point, Jean-Marie Le Pen n'a pas souhaité faire de commentaires.